

INSCRIPTION ROUMAINE.

Une inscription romaine trouvée récemment dans la démolition d'un mur au quartier des Minimes est venue augmenter la collection d'épigraphes réunies sous les portiques du Palais-Saint-Pierre. Elle est gravée sur un très-grand cippe en pierre tendre, dans lequel on a creusé plus tard une auge dont la paroi du côté gauche étant venue à se détacher a emporté les premières lettres de chaque ligne.

Di-i SMANIB
Et m EMORIAETER
ZV°E-L- PRIVATI
Eu TICHETIS NE
GoTIATORIS LVG ET
Pr IVATJAE QVARTIAE
Co NIVGI INCOMPA
Ra BILI ET PRIVATIAE
Eut YCHIAE FILIAE ET
../VIVAIT FECICISSIMI
Fil-e T PRIVATIAE QVAR
Ji/ZAEFILIAESIBISV
Pers TITES FECERVNT
Et sub ASCIA DEDICAVER

Rédigées ordinairement sans prétention littéraire, les épitaphes sont des monuments du langage familier ; il n'est pas surprenant d'y trouver des incorrections qui ne se rencontrent pas dans le style écrit. Une des fautes les plus usitées paraît avoir été la confusion des cas. Ainsi, dans notre inscription, après avoir mis au génitif les noms du père de famille, on adopte le datif pour les noms de sa femme, puis on revient au génitif pour énumérer dans l'ordre de naissance les noms de leurs trois enfants. Cette observation faite, nous traduisons ainsi qu'il suit :

Aux dieux mânes et à l'éternelle mémoire de Lucius Privatius